



Distr. générale
3 août 2015
Français
Original : anglais



**Troisième Conférence internationale
sur le financement du développement**

Addis-Abeba, 13-16 juillet 2015

Point 10 de l'ordre du jour

Adoption du document final de la Conférence

**Lettre datée du 29 juillet 2015, adressée au Secrétaire
général de la Conférence par le Représentant permanent
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration que le Japon a présentée sur les résultats de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à la 8^e séance plénière de la Conférence, le 16 juillet 2015, à Addis-Abeba

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Motohide **Yoshikawa**



**Annexe à la lettre datée du 29 juillet 2015 adressée
au Secrétaire général de la Conférence par le Représentant
permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration sur le document final de la troisième Conférence
internationale sur le financement du développement, prononcée
par le Chef de la délégation japonaise, M. Takeshi Osuga,
le 16 juillet 2015, à Addis-Abeba**

C'est avec un grand plaisir et un sentiment de soulagement que ma délégation se rallie au consensus sur le Programme d'action d'Addis-Abeba.

Je tiens à exprimer la profonde gratitude du Japon à vous-même, Monsieur le Président, ainsi qu'à M. Tedros Adhanom, Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie et Président de la grande commission; à M. Sufian Ahmed, Ministre des finances et du développement économique de l'Éthiopie; à l'Ambassadeur Berhane Gebre-Christos; et à l'Ambassadeur Tekeda Alemu pour le dynamisme et la détermination dont le Gouvernement éthiopien a fait preuve à Addis-Abeba. Je remercie également l'Ambassadeur Talbot et l'Ambassadeur Pederson des efforts inlassables qu'ils ont déployés pour rapprocher les différents points de vue lors des négociations menées à New York.

Ma délégation a participé de manière constructive aux négociations sur le financement du développement. Le texte que nous venons d'adopter est le fruit d'un compromis élaboré par toutes les parties au cours de près de six mois de discussions intensives. Il y a quelques points précis sur lesquels le Japon a des réticences, mais, dans l'ensemble, ma délégation estime que nous avons devant nous un texte très satisfaisant et bien équilibré.

De l'avis du Japon, le Programme d'action d'Addis-Abeba contient des éléments positifs importants qui complètent et enrichissent les résultats obtenus précédemment en ce qui concerne le financement du développement.

Premièrement, il offre un cadre rénové pour les questions de politique générale relatives à la mobilisation de ressources et à leur utilisation efficace, en tenant compte des facteurs spécifiques liés aux objectifs de développement durable, notamment des institutions de qualité et une bonne gouvernance.

Deuxièmement, il souligne l'importance du partenariat mondial auquel participent tous les pays et toutes les parties prenantes, en prenant en considération les changements qui sont intervenus sur la scène internationale, sur les plans tant politique qu'économique, au cours des 15 dernières années.

Troisièmement, s'agissant des réalisations concrètes attendues, nous nous sommes accordés sur un certain nombre de résultats positifs pragmatiques, notamment la mise en place d'infrastructures de qualité par des moyens appropriés, sur lesquels le Japon a mis l'accent tout au long des négociations.

En bref, nous avons réussi à incorporer la plupart des principes, des grandes orientations et des mesures qui ont été recommandés par divers pays et groupes de pays sur la base d'une participation ouverte à tous.

En parlant de groupes de pays, je ne me réfère pas aux groupes des pays en développement et des pays développés. J'entends par là les pays les moins avancés,

les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral, différentes entités régionales et sous-régionales, le Groupe des Sept, le Groupe des Vingt, les pays qui sont membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) depuis longtemps et les nouveaux membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE qui ont été admis à l'Organisation au cours des 20 dernières années et sont passés du statut de bénéficiaire à celui de donateur d'aide publique au développement. Les différences entre les stades de développement atteints par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont estompées et le clivage entre le Nord et le Sud a maintenant un caractère artificiel. Les négociations sur le Programme d'action d'Addis-Abeba ont reflété comme il se doit la diversité du monde réel contemporain.

Pour terminer, je tiens à exprimer, au nom de ma délégation, l'espoir sincère que le même sens de la diversité et de l'universalité qui a imprégné l'action en faveur du développement se manifesterà dans les prochains débats qui auront lieu en vue de parvenir à un accord sur le programme de développement pour l'après-2015.
